

[Ensemble, nos idées prennent forme]

CONCOURS ARMSTRONG PLAFONDS 2008/2009

PRESENTATION

La société Armstrong Building Products SAS (*immatriculée au RCS de Besançon sous le n° 784 131 575 et dont les bureaux commerciaux se situent 3, allée de la Seine – 94854 Ivry sur Seine cedex*) est un acteur international prépondérant dans le domaine de la fabrication et commercialisation de solutions complètes et innovantes en matière de Plafonds (dalles et ossatures).

INSCRIPTION

Armstrong organise un concours individuel et anonyme, sans droit d'inscription, ouvert à tous les étudiants d'Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture (DPLG) et des Ecoles d'Architecture Intérieure et de Design, publiques et privées, de France.

L'inscription des candidats se fera via notre site internet www.armstrong.fr/plafonds, rubrique [concours étudiants 2008/2009](#).

Les candidats devront remplir le bulletin d'inscription électronique mais aussi nous en retourner une copie par courrier en joignant une pièce attestant qu'ils appartiennent à une école d'architecture ou à une école habilitée à délivrer le diplôme d'architecte.

Aucun candidat ne sera admis à concourir s'il ne s'est pas préalablement inscrit.

THEME

Partant du constat que la Haute Qualité Environnementale est un axe de développement majeur, Armstrong souligne combien le Plafond contribue à la qualité de l'environnement d'un espace de vie au travail, notamment en matière de confort acoustique et visuel.

OBJECTIFS

Il s'agit de proposer un projet démontrant que le Plafond Suspendu est au cœur du sentiment de bien-être des occupants.

Il participe clairement à une approche éco-active qui prend en compte l'ensemble des implications humaines, sociales et culturelles des utilisateurs d'un espace, au sein même de leur travail.

Il est donc à prendre en considération dès la phase de conception de tout projet.

CRITERES

La réflexion architecturale s'articulera autour de 3 axes essentiels :

- Le confort de l'occupant (lumière et acoustique)
- La fonctionnalité (intégration et compatibilité des éléments connexes)
- Les économies d'énergie ou l'optimisation des coûts

Les projets devront impérativement intégrer une ou plusieurs solutions de la gamme Armstrong Plafond en terme de textures, couleurs, dimensions mais aussi formes, notamment avec la nouvelle génération d'éléments flottants appelés Canopy.

La présentation des projets pourra se faire via une esquisse (vue en plan, perspective, calepinage) ou en 3 D via tous logiciels de CAO.

Un exposé et une justification des choix seront également demandés.

CONCOURS ARMSTRONG PLAFONDS 2008/2009

ARTICLE 1 – Déroulement du Concours

Le concours démarrera le 03 novembre 2008 et se clôturera le 11 mars 2009.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 31 Janvier 2009.

La délibération du Jury se fera du 12 au 20 mars 2009.

Une cérémonie de remise des Prix du Jury Armstrong aura lieu le 26 mars 2009 dans les locaux de l'Ecole Nationale d'Architecture Val de Seine – 3 quai Panhard et Levassor – 73013 Paris.

ARTICLE 2 – Le Jury Armstrong

Il est composé de professionnels du bâtiment (architectes, industriels du second œuvre, représentants d'Armstrong et journalistes spécialisés) ainsi que de professeurs d'écoles en architecture ou membres de l'équipe pédagogique.

La liste définitive des membres du Jury pour le Concours Armstrong 2008/2009 sera communiquée fin novembre 2008.

ARTICLE 3 – Les prix

3 Prix d'une valeur totale de **6000€** seront décernés aux 3 projets élus en fonction des critères évoqués précédemment.

ARTICLE 4 – Droits de propriété et Publicité des Projets

Les participants au concours cèdent à Armstrong l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur leur projet comprenant le droit à l'image, le droit d'utiliser, de reproduire et de diffuser le projet.

Armstrong se réserve le droit de la première publication et de la présentation publique des projets.

Armstrong Building Products SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 575 000 Euros - R.C.S. Besançon B 784 131 575

Siège Social : 67, rue de Salins - B.P. 89 - 25302 Pontarlier Cedex - Tél. 03 81 38 45 45 - Fax 03 81 46 89 33 - Siret 784 131 575 00127

Bureaux Commerciaux : 3, allée de la Seine 94854 Ivry s/Seine Cedex - Tél. 01 43 90 45 00 - Fax 01 45 21 04 01 - Siret 784 131 575 00218

